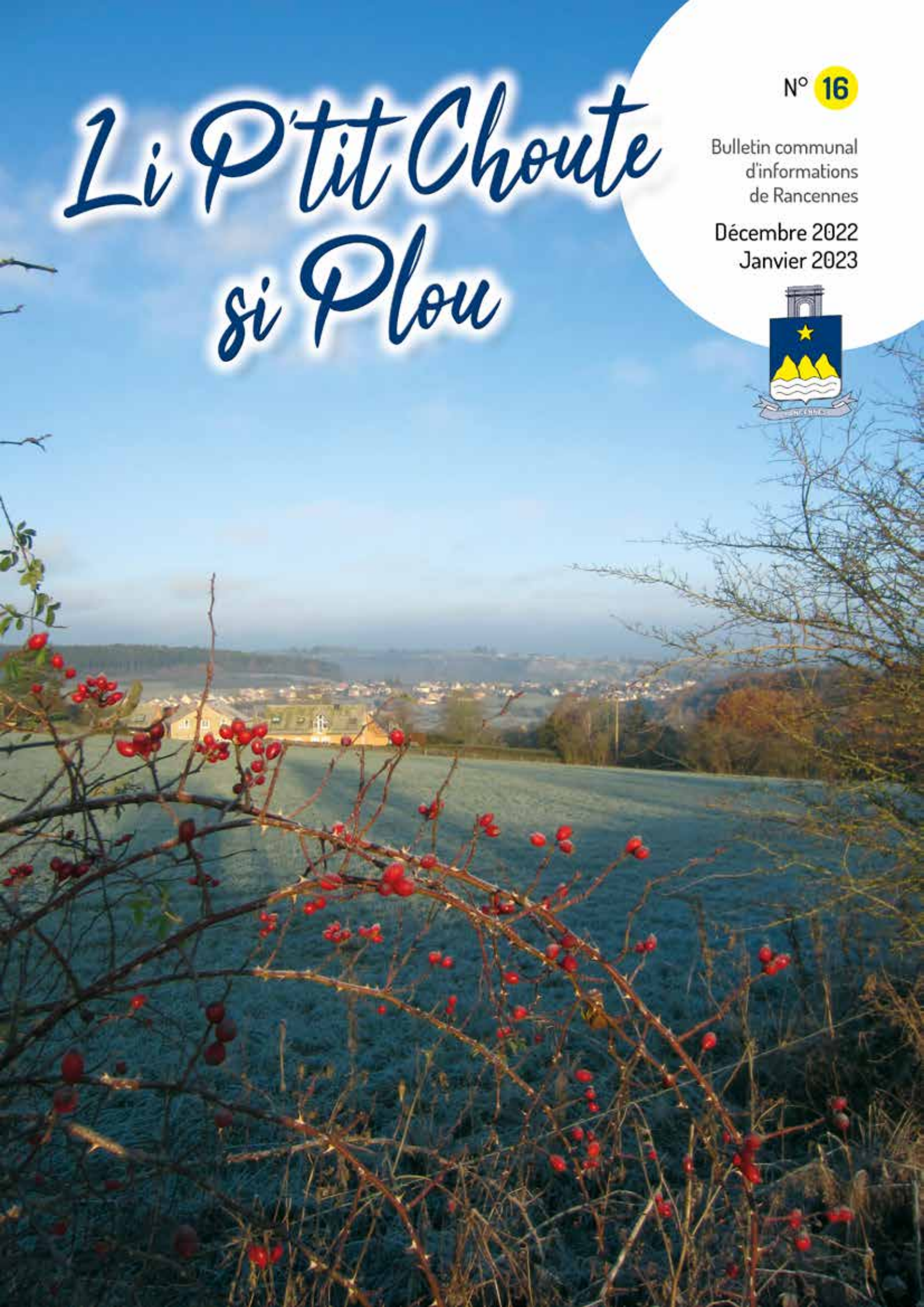


Li P'tit Choute si Plou

N° 16

Bulletin communal
d'informations
de Rancennes

Décembre 2022
Janvier 2023





Mairie de RANCENNES

3 rue des Écoles
08600 RANCENNES
Tél. : 03 24 42 08 59

mairie-rancennes@orange.fr

Horaires

du lundi au jeudi
de 10 h 00 à 12 h 00
de 16 h 00 à 18 h 00

Vendredi
de 10 h 00 à 12 h 00

*Il est préférable
de téléphoner avant tout
déplacement
merci
03 24 42 08 59*

Directeur de publication
Joël BOUCHER

Rédaction
Corinne BIDAULT,
Joël BOUCHER,
Christine CHAROT,
Évelyne DEVOUGE-AUDART
Philippe DUPONT
et Jean-Claude FASSON

Crédit photos
Mairie de Rancennes

Tirage 350 exemplaires
Imprimé sur du papier PEFC

Caligrafik

Conception graphique & réalisation
06 76 72 15 44
studio@caligrafik.com

Bienvenue à Rancennes

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune.

Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à vous faire connaître en Mairie et à vous inscrire sur les listes électorales.

Les personnes qui souhaitent bénéficier des actions mises en place par la commune pour nos aînés doivent impérativement se signaler en mairie l'année de leur soixantième anniversaire.



*Le Conseil Municipal et son Maire, M. Joël Boucher
ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux
de Nouvelle Année,
qui aura lieu le vendredi 13 janvier 2023
à 19 h 00,
à la salle multi-activités
« Stéphane Pillard »,
rue de l'Aviette.*

Le mot du Maire

Chères Rancennoises et chers Rancennois,

Je vais essentiellement consacrer le mot du Maire à remercier les personnes dont on ne parle pas suffisamment et sans qui notre « machine municipale » ne fonctionnerait pas.

C'est particulièrement l'ensemble des services municipaux que j'ai souhaité mettre à l'honneur. Bien souvent dans l'ombre, le personnel œuvre, à votre service pour que cette grande mécanique de la vie municipale fonctionne de concert et sans trop d'encombres. Un grand merci aux agents communaux, pour leur dévouement constant et leur travail au quotidien au service de Rancennes et auprès des élus. La gestion d'une commune comme la nôtre est — avant tout — un travail d'équipe agents/élus.



Je voudrais remercier notre **secrétariat de mairie**, M^{mes} Corinne GALASSO et Ingrid DESCHAMPS. Elles accueillent, informent, rassurent et servent la population au quotidien, sans faille alors que la charge de travail est de plus en plus importante. Exposées à de grandes responsabilités, je les assure de tout mon crédit et de ma confiance. Si le rôle des élus est de proposer une vision, le secrétariat de la mairie doit l'analyser pour y répondre avec des solutions réalistes respectant le cadre juridique et administratif avec les moyens disponibles.

Le **service technique (agents de la voirie)** placé sous ma direction est très sollicité, répondant avec efficacité et compétence aux attentes toujours plus pressantes de nos concitoyens. Merci aux agents pour leur dévouement et pour leur professionnalisme. Il s'agit là d'un service phare qui, souvent, est jugé sur sa réactivité et sa qualité. Je les remercie pour leur dévouement au quotidien à mes côtés. Sachez qu'ils me sont très précieux. C'est un maillon essentiel de notre chaîne de réussite, pour l'évolution et la qualité de notre service public.

Le **personnel d'encadrement scolaire et périscolaire** est lui aussi très impliqué. Au service de nos petits écoliers, il sait s'adapter aux modifications d'emploi du temps et proposer des activités de qualité. Merci à notre **ATSEM et aux personnels d'entretien** qui assurent le bon fonctionnement des services avec beaucoup de dévouement et d'expérience.

Chers adjointes, adjoints et **conseillers municipaux** je vous adresse également mes remerciements les plus vifs. Cet engagement que vous portez avec passion, souvent en parallèle de votre propre activité professionnelle, mérite d'être honoré. Je sais les efforts que cela représente et l'ingratitude à laquelle la représentation publique vous expose parfois. La période n'a jamais été aussi critique et difficile qu'actuellement. Le maire, qui n'est pas l'unique acteur d'une commune, reste souvent seul exposé. Mais, il lui est impossible d'administrer sereinement s'il n'a pas l'assurance du soutien sans faille de son équipe. Un grand merci mes amis, et soyez certains de ma reconnaissance et de ma confiance.

Il est de mon devoir, et je le fais avec grand plaisir, de féliciter enfin les **Associations** et toutes celles et tous ceux qui œuvrent bénévolement en leur sein, et en particulier les présidentes et présidents, pour leur dévouement, dans l'animation de notre village. Réparties dans des activités diverses, ces associations sont une richesse dont nous pouvons être fiers : des adhérents dans les disciplines variées, tournées vers la culture, les loisirs, l'organisation des fêtes, la valorisation du patrimoine. Ce sont des bénévoles engagé(e)s qui les portent, nous devons les soutenir par notre participation.

Je finirai par vous souhaiter une bonne année, ainsi qu'une bonne santé. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Joël BOUCHER

La sécurisation de la rue de Givet (RD65)

En accord avec les préconisations données dans l'étude menée par les services du Département, les travaux de création de 2 doubles écluses aux entrées du village et d'un plateau surélevé de ralentissement (au carrefour de la rue de Givet et du chemin des Orchidées) ont débuté au 15 septembre 2022, par la société EUROVIA.

Le chantier s'est terminé le 30 septembre.



Montant des travaux :
69 166,32 €.
Subventions du Département :
13 064 € et 2 709 €,
soit 15 773 € au total.



La mise aux normes des passages piétons et arrêts de bus

Suite à la loi de 2005 les communes doivent permettre à chaque individu qui éprouve des difficultés de déplacement, d'utiliser les transports, d'accéder aux lieux publics, quel que soit le type d'handicap (physique, sensoriel, mental, psychique, cognitif...). Ce plan porte le nom de Plan de mise en Accessibilité de La Voirie et des Espaces publics (PAVE)

La commune a décidé de commencer ces travaux rendus obligatoires, par la mise aux normes de deux arrêts de bus et de sept passages piétons.

En novembre, ces travaux, confiés à l'entreprise LEMASSON ont débuté par les arrêts de bus puis par les passages piétons. En décembre, des potelets ont commencé à être installés pour



Devis de
46 777,20 €.

terminer cette mise aux normes.

Le sol de la salle multi-activités

Au 30 juin 2022, l'étude supervisée par le bureau MOERIS s'est terminée, fixant les travaux à réaliser pour permettre l'utilisation de la salle. Les élus ont choisi de confier la maîtrise d'œuvres à ce même bureau d'études, et le 7 septembre, les travaux de reprise des sols de la salle multi-activités sportives ont débuté.

Au 22 octobre, la réception des travaux a été faite.

Versement par l'assurance
SMACL (assurance « Dommages-ouvrage »):
88 237 €:
maîtrise d'œuvre : 6 000 €,
travaux de revêtement de sol : 74 111,50 €
et intervention sur le
plancher chauffant : 8 125,50 €.



L'extinction de l'éclairage public

En début d'année 2022, les élus ont mené une enquête auprès de la population à propos de l'éclairage public, proposant l'extinction la nuit, sur deux horaires différents pour l'été et deux horaires pour l'hiver.

Parmi les réponses reçues (126 questionnaires rendus), 70 % des personnes ont répondu favorablement à ce projet.

En mai et juin, les 11 postes de commande ont donc été équipés, au fur et à mesure, d'un boîtier permettant la coupure selon l'heure retenu dans la majorité des réponses, à savoir de minuit à 4 heures pour la période d'été.

La mise en place a été progressive et parfois compliquée : quelques aléas techniques ont en effet été rencontrés : matériel défectueux, programmation défailante, éclairage restant allumé...

Au final, au bout de 5 mois de coupure nocturne, un premier bilan peut être donné.

(voir graphique ci-dessous)

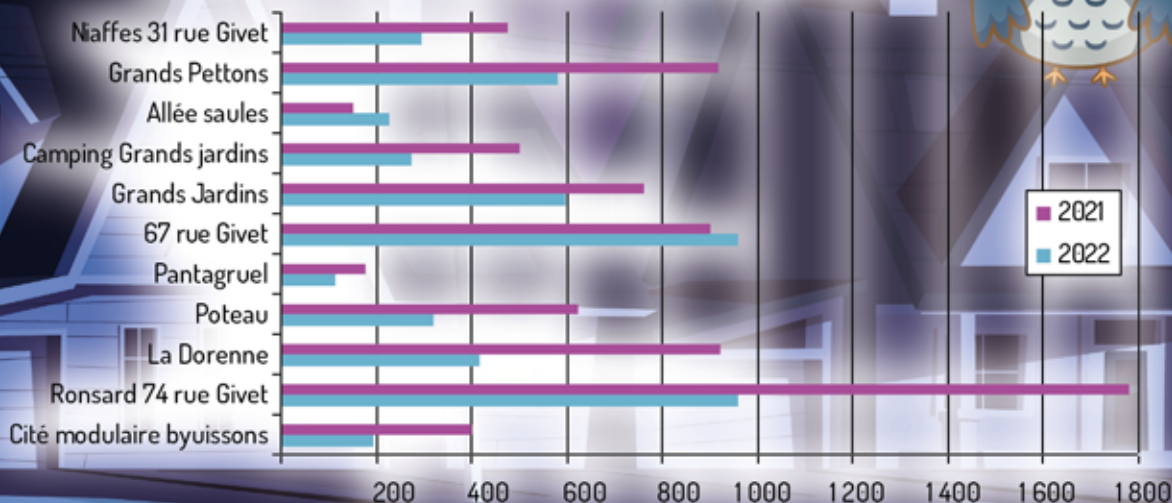
Selon le nombre de points d'éclairage, les consommations en kWh ont baissé de 20 à 30 % sur les mois de juin à octobre. L'arrivée de l'hiver et le changement d'heure vont amoindrir ces baisses (durée d'allumage plus longue), mais un bilan sera tiré mois par mois pour permettre de limiter l'accroissement des dépenses d'énergie électrique. La question de l'élargissement des horaires de coupure est en cours de réflexion (minuit 5 heures toute l'année).



Équipement des 11 postes :
6 516 €.

Baisse de consommation
sur 5 mois :
2021 : 32 500 €,
2022, sur 11 mois :
22 800 €

Comparaison CONSOMMATION ÉCLAIRAGE PUBLIC juin-octobre



Jeux +
réfection du sol :
57168 €.

Rénovation de la plaine de jeux

Une nouvelle plaine de jeux est en cours d'installation, en remplacement de l'ancienne qui n'est plus aux normes. Des jeux ont été achetés à la Société Altrad et les sols sont refaits autour de l'implantation des différents éléments.



Les projets 2022

Visite des quartiers et définition des travaux futurs

Suite à la réunion du 22 septembre 2022, les membres de la commission Travaux se sont rendus dans les quartiers de Rancennes pour

constater l'état des voiries et trottoirs, les travaux nécessaires et définir le plan d'action pour 2023.

Devant l'incertitude liée à l'état des réseaux enterrés, une étude sera d'abord demandée pour pouvoir ensuite se concentrer sur les priorités.

Dossier d'inondation par ruissellement

Les services de l'EPAMA (Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents), compétents dans le domaine ont travaillé

dès septembre 2021 sur l'étude, la modélisation des inondations subies durant l'été de la même année et les travaux à mettre en œuvre pour y remédier.

À ce jour, la commune attend le retour de cette étude, une réunion de restitution prévue le 15 novembre ayant été annulée par l'EPAMA.



Installation d'une sirène d'alerte ((o))

Comme sept autres communes proches (dont Charnois et Landrichamps), l'installation d'une sirène d'alerte a été décidée par les services de l'État.

visite du site par les services de la Préfecture a fixé l'emplacement à proximité des salles polyvalente et multi-activités.

Ce dispositif devant être situé dans un périmètre de 2 à 5 km autour du CNPE de Chooz, une

L'installation, financée à 100 % par l'État devrait avoir lieu début 2023.



Nous communiquerons les modalités de fonctionnement à la population dès que possible.

Distribution des repas aux aînés

Le 3 mars 2022, les élus de la commune ont distribué les **REPAS à DOMICILE** à nos aînés.

Pour la 2^e année consécutive, les conditions sanitaires ne permettant pas d'organiser le traditionnel repas à la salle polyvalente, c'est en binôme que les élus sont allés porter les petits plats mitonnés par le Traiteur Maurino et la Boulangerie de la Tour.



Coût des repas :
4872 €

La Marche de nuit

Le samedi 12 mars, c'est en toute convivialité qu'un groupe de marcheurs accompagnés par les enfants équipés de bâtons lumineux ont participé à une Marche de nuit à Rancennes organisée par le RACLS qui a réuni 75 participants.





Une envie de musique: la Chorale

Cette année 2022 a été riche en événements musicaux puisque la chorale du RACLS « Et si on chantait » a donné plusieurs concerts :

Après le concert de Noël en l'église Saint Nicolas d'Heer-Agimont le 18 décembre 2021, le concert de Printemps a eu lieu le 2 avril 2022 à la salle « Stéphane PILARD » de Rancennes, suivi d'un concert en l'hommage de Maryline, choriste disparue trop tôt, à l'église Saint Martin de Foisches le 7 mai et du concert pour les aînés de l'EHPAD « Val de Meuse » à Givet le 8 juin.

La chorale a également participé à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, aux monuments aux morts de la mairie, accompagnée des enfants de l'école.

Sollicitée par la commune de Hierges au marché de Noël, le 3 décembre, la Chorale a accepté l'invitation et chants de Noël et gospel ont investi l'église Saint Jean-Baptiste pour le plus grand plaisir du public.

Pour terminer l'année, la chorale a participé à l'illumination du sapin organisée par la commune le 9 décembre.

À rappeler que la chorale, qui se compose maintenant de 25 choristes, répète tous les mercredis de 19 h 00 à 20 h 30 à la salle polyvalente du village.



La présidente du RACLS remercie l'assemblée pour sa présence au concert du 2 avril.



Séjour à Barcelone pour le RFC

Un déplacement d'une équipe d'U15 (joueurs nés en 2007) et une d'U14 (joueurs nés en 2008) a eu lieu en Espagne à Salou pour un tournoi international le 21 avril 2022.

Les joueurs étaient accompagnés de leur responsable, Madame Myriam Peigné qui les entraîne.

Les deux équipes se sont confrontées à des équipes de bon niveau, elles n'ont pas terminé dans les premières, mais cela reste une aventure qui marquera leurs mémoires comme une bonne expérience.

Au retour, tout ce petit monde a visité le « Camp Nou » à Barcelone, le célèbre stade de football où s'entraîne la non moins célèbre équipe nationale Espagnole.



Le Rancennes Football Club

Le Club « Rancennes F.C », présidé par Serge BARONI, est en entente avec le Club de Haybes depuis la saison 2020-2021.

Selon les jours, les entraînements ont lieu à Haybes et à Rancennes.

Pour plus d'infos :
03 24 41 13 17 (M. BARONI) ou sur le site de la commune



La fête patronale 2022

Samedi 3 septembre



Sous un ciel clément, la société de Chasse a organisé son traditionnel concours de pétanque avec la participation de 26 doublettes précédé par un repas dans une ambiance conviviale.

Châteaux gonflables, cracheurs de feu, lâcher de ballons étaient proposés aux petits et aux grands.

Le feu d'artifice quant à lui a malheureusement dû être annulé pour des raisons de sécurité : en effet, malgré la pluie récente, la végétation était trop sèche et présentait un risque important d'incendie. La décision a été prise en milieu d'après-midi et le délai n'a donc pas permis de prévenir largement la population rancennoise.



La Chasse de Rancennes

La Société de Chasse de Rancennes est présidée par Christophe HIGUET, elle compte 26 actionnaires pour la saison 2022-2023.

Les dates de chasse sont disponibles sur le site de la commune.

Pour plus de renseignements :
03 24 42 28 75



du côté du village et des associations



Dimanche 4 septembre

De nombreux exposants ont répondu présents pour la brocante, ainsi que quelques métiers de bouche.

En cours de matinée, un dépôt de gerbe a été effectué au monument aux morts de la Mairie, avec l'aimable participation des associations patriotiques, des élus, et de la fidèle Harmonie de Fromelennes. Ensuite, direction la salle polyvalente, où attendait un vin d'honneur.

Tout au long de la journée, diverses activités étaient proposées pour tous : tatouages éphémères, bulles géantes de savon, initiation gyropodes, châteaux gonflables.

Et si un petit creux se faisait sentir, un barbecue avec buvette, tenu par le RACLS, était à votre disposition.

coût global : 4 488,43 €,
(châteaux gonflables, gyropodes, tatouages, bulles géantes, sonorisation, Harmonie Municipale de Fromelennes et vin d'honneur).
Le feu d'artifice (coût 2 000 €) payé mais annulé est tiré en marge du Marché de Noël de l'école, à proximité de la salle polyvalente.



Le marché aux fleurs

Le Marché aux fleurs a remporté un vif succès le samedi 30 avril 2022, entre 200 et 300 personnes sont venues acheter des fleurs dont 180 avec le bon offert par la commune aux habitants.

2700 € attribués pour le remboursement des bons utilisés.



Idée de sortie: le Circuit Pierre Matton

La nouvelle section du RACLS « Mise en valeur du village (ME2V) » a mis en place un circuit de promenade accessible en famille, baptisé « Circuit Pierre Matton » en mémoire du premier animateur « marche » du RACLS.

Un circuit balisé, long d'un peu plus de 10 km, sillonne notre belle forêt.

Il comporte 3 départs possibles: le parking de la salle polyvalente, le parking du cimetière et le

parking du terrain de football où toutes les informations vous sont données avant de commencer votre promenade.

Le circuit Pierre Matton comporte un Arboretum ainsi que l'accès à un site historique « Le Choute Si Plou ».

Ce circuit a été inauguré le samedi 17 septembre, en présence de Madame Francine Matton, créatrice du RACLS, et de ses enfants.



Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site de la commune
« rancennes.fr ».

Le nouveau comité des Fêtes « Festi'Rancennes »



Une nouvelle association s'est créée récemment, pour promouvoir les événements festifs, culturels, éducatifs et sociaux au sein de la commune de Rancennes.

Leur première réunion a eu lieu mi-novembre et a élu son premier bureau.

De gauche à droite : au 1^{er} rang : Mmes Rosaria Loggia, Chantal Kujawa et Christine Dahout ; au 2^e rang : MM. Jean-Pierre Charrieau (Vice-Président), Emmanuel Leseure (Trésorier), Frédéric Redréau (Président) et M^{me} Clara Ciulo (Secrétaire) Absente sur la photo : M^{me} Véronique Makhloufi.

L'Exposition des Peintres

L'Exposition des Peintres s'est tenue les 8 et 9 octobre 2022 à la salle polyvalente avec la participation de l'École de Rancennes : les enfants ont réalisé des dessins sur le thème « Ombres et reliefs ». Le vernissage du vendredi soir a rencontré un joli succès.



Vingt-deux peintres belges et français, ainsi que les artistes du club du RACLS ont proposé leurs œuvres aux yeux des visiteurs.

Une tombola a eu lieu durant tout le week-end et a permis de remettre à M^{me} Angélique WAUTOT et Laetitia BIELMANN la somme de 300 € au profit d'Octobre Rose.



RACLS

Le RACLS
(Rancennes Activités Culture, Loisirs, Sports)
Présidente : Sylvie BOUCHER
Pour tout renseignement : 03 24 42 31 47

Chaque semaine, des activités
(gym, yoga, peinture, marche...) sont proposées,

et le RACLS organise régulièrement des manifestations sur le territoire de la commune (venue de Saint-Nicolas, marché aux fleurs...).

Le site internet www.rancennes.fr permet de trouver des informations mises à jour.

Les commémorations

Le Souvenir Français a invité à marquer la Journée Nationale du souvenir le **MARDI 1^{ER} NOVEMBRE** au monument aux morts du cimetière de Rancennes, en présence des élus, porte-drapeaux et représentants des associations patriotiques.

Après Fromelennes et Charnois, les élus de Rancennes ont honoré les combattants et le souvenir de leur histoire en déposant une gerbe au pied du monument rafraîchi par les membres du Souvenir Français, avant de se rendre à Givet.

Le jeudi 10 novembre, les rancennoises et rancennois ont été invités par monsieur le Maire à participer à la **COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918**.

La célébration a eu lieu au monument aux morts situé près



de la mairie, en présence des élus de Rancennes et des communes alentours, des représentants des associations patriotiques, des musiciens de l'Harmonie de

Fromelennes, de la chorale du RACLS et des enfants de l'école, qui ont entonné ensemble la Marseillaise et le Chant du Départ.

Le Centre aéré



Coût
2055,42 €
(Centre Social « Le Lien »)
et 1491,50 €
(Autocars Francotte)

Depuis quelques années, un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est mis en place à l'initiative des deux municipalités de Fromelennes et Rancennes pour répondre aux besoins des enfants et des parents des deux villages pendant la période de vacances scolaires de juillet-août (11 juillet au 12 août 2022)

Pour cet été, 38 enfants différents, dont 18 de notre commune, ont fréquenté l'ALSH. La provenance des enfants est essentiellement de la commune de Fromelennes et Rancennes. Certains enfants viennent d'autres communes mais sont hébergés par leurs grands-parents lors de la période estivale.

Les activités proposées par les animatrices ont enchanté les enfants : Activités sportives, Grand jeu, Walibi, Terralitude, Lac des vieilles Forges, Pairi Daiza, Chevetogne avec piscine, Laser Game, sorties au cinéma et au centre aqualudique.

À l'année prochaine pour de nouveaux moments de partage!





Et du côté de l'école cette année ?

À la rentrée de septembre 2022, l'école accueille 61 élèves, avec cette année, l'arrivée de deux élèves en toute petite section. M^{me} Laurent-Rossi rejoint l'équipe, en remplacement de M^{me} Segond, mutée dans le Loiret, à qui nous souhaitons une belle continuation.

Cette année, les classes sont réparties de la façon suivante :

- M^{me} Sophie GALLOIS
(TPS/PS/MS/GS) : 22 élèves
- M^{me} Noémie LAURENT-ROSSI
(CP/CE1/CE2) : 21 élèves
- M^{me} COPPEE-TOUPET
Directrice (CM1/CM2) : 18 élèves



▲ De gauche à droite sur la photo :

Julie Coppée-Toupet, Fanny Papillier, Noémie Laurent-Rossi, Isabelle Tatinclau, Sophie Gallois, Séverine Sledzinski, Marie-Anne Dailly, Liliane Foucaud.

Absente sur la photo : Karima Meddour

L'équipe du personnel communal complète l'équipe enseignante :

- M^{me} Isabelle TATINCLAU, ATSEM
- M^{mes} Karima MEDDOUR et Liliane FOUCAUD, adjointes techniques
- M^{me} Fanny PAPILLIER, adjointe d'animation en charge de la BCD
- M^{me} Marie-Anne DAILLY, adjointe d'animation
- M^{me} Séverine SLEDZINSKI, AESH.

Cette année encore, de nombreux projets ont vu le jour à l'école de Rancennes :

Un **PROJET ARTISTIQUE** mené sur plusieurs semaines par Louise Hallou, des Ateliers Médicis, avec l'équipe enseignante a permis aux enfants d'explorer les possibilités imaginaires en passant par le dessin, la photo, la



récolte et la performance dans un espace totalement libre.

Ce beau projet a abouti à une restitution le mardi 21 juin après-midi sous la forme d'une exposition et d'un spectacle à la salle polyvalente de Rancennes. Les différents travaux des élèves y étaient également exposés. La performance portait sur la nature qui nous entoure, regroupant ce que les enfants ont pu confectionner avec Louise, tels que les costumes inventés et réalisés avec des matériaux de récupération pour se créer des personnages. Les élèves ont reproduit les bruits de la forêt, réalisant un travail sur la voix.

D'autres beaux projets autour de la nature ont été proposés aux élèves par les enseignantes, comme l'**INTERVENTION de VALODEA** le mardi 5 avril après-midi sur le **COMPOSTAGE** avec la classe de CP-CE1-CE2.

Les plus petits se sont rendus à Moraypré le mardi 5 avril toute la journée, avec pour thème **le jardin**. Les élèves de maternelle ont visité le site puis travaillé sur les légumes ou encore le tri des graines. Ils ont découvert la plantation et le désherbage avec l'utilisation d'outils, emportant avec eux leur plantation de radis et de haricots !



Nettoyons la nature!

Les élèves du CP au CM2 ont renouvelé leur participation à l'action « Nettoyons la nature » le vendredi 23 septembre après-midi, accompagné de parents.

Comme d'habitude (malheureusement !), une belle récolte!



Le périscolaire et la cantine

Un accueil avant et après école est proposé quatre jours par semaine sur la commune, ainsi qu'un service de restauration pour tous les élèves de l'école du village.

L'accueil périscolaire du matin et du soir a lieu directement à l'école. Les repas, eux, sont pris à la salle polyvalente où les enfants sont emmenés en bus le temps de midi.

En 2022, 21500 € de participation des familles pour périscolaire et cantine.

Défilés de petits monstres

70 enfants se sont répartis les friandises collectées.



L'Association « APER » a organisé HALLOWEEN le 31 octobre en partenariat avec le RACLS, pour le plus grand plaisir des plus jeunes.

Participation au **Téléthon**

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Le samedi 3 décembre, la commune a participé au Téléthon.

En accord avec les communes de Givet, Chooz et Fromelennes, un parcours « Marche/course » était organisé au départ de Chooz pour des distances de 9 ou 11 kilomètres.

La commune assurait un ravitaillement au niveau de L'Aviette.

Concert de l'Harmonie Municipale de Givet

Le 10 décembre s'est tenu un concert de l'Harmonie Municipale de Givet dans la salle multi-activités « Stéphane Pilard » de la commune. Sous la houlette de son directeur musical, Sébastien

Germain, la formation des 25 musiciens présents a exécuté des airs de Noël dans une version jazzy très sympathique. Trente-cinq personnes ont pu partager ce moment de découverte,

suivi d'un goûter (gaufres, tarte au sucre, boissons chaudes et froides).

Assurément, une rencontre conviviale à renouveler !!!



Distribution de chèques-cadeaux aux aînés

C'est de nouveau en binôme que les élus de l'équipe municipale sont allés à la rencontre de nos 205 aînés mi-décembre pour leur distribuer les CHÈQUES CADEAUX DE NOËL de 30 €.

Montant
des Chèques :
6150 €

Accueil du Saint-Nicolas

C'est en toute gaieté que le Saint Patron des petits enfants a parcouru les rues du village, puis a réuni les enfants de Rancennes et leurs parents à la salle polyvalente sous l'impulsion de Sylvie Boucher, Présidente du RACLS. Un spectacle de magie et un goûter ont ensuite ravi les yeux des plus jeunes.



Le Marché de Noël de l'école



Vendredi 9 décembre, l'école de Rancennes a organisé son marché de Noël à la salle polyvalente. À 18 h 00, les portes se sont ouvertes sur les décorations et objets confectionnés par les élèves. À l'extérieur de la salle, le sapin installé pour l'occasion a été illuminé sous les chants de la chorale du RACLS. Retour dans la salle où les enfants de l'école ont chanté Noël sous la direction de leurs professeures. Une visite du marché s'imposait pour se plonger dans l'ambiance des fêtes de fin d'année avant le tirage du feu d'artifice à 20 h 00.



Les parts d'affouage

La commune propose en 2023 des parts affouagères, au prix de 15 € par foyer.

Ces parts ne concernent que les Rancennois dont le logement est équipé d'un chauffage au bois, et pour leur consommation personnelle.

Les demandes ont été déposées dans la boîte aux lettres de la mairie entre le 18 novembre et le 29 décembre.

Le TIRAGE DES PARTS aura lieu le VENDREDI 20 JANVIER.



Un peu de réflexion et de détente... le Méli mélo

H	C	L	I	S	R	E	P	C	R	M
E	P	I	M	E	N	T	A	W	A	A
N	L	N	B	T	W	R	I	K	E	R
A	T	L	H	O	D	C	I	T	C	J
G	G	Y	E	A	U	R	K	Y	H	O
I	M	N	M	N	P	L	A	Q	A	L
R	M	O	A	A	N	K	E	J	L	A
O	M	N	P	I	A	A	T	T	O	I
E	H	T	N	E	M	I	C	N	T	N
V	E	C	I	P	E	G	L	A	E	E
Y	C	E	R	G	U	N	E	F	M	M

AIL
 PIMENT
 PAPRIKA
 CANNELLE
 CIBOULETTE
 THYM
 ORIGAN
 MENTHE
 ECHALOTE
 FENUGREC
 PERSIL
 MARJOLAINE
 CARDAMOME
 EPICE

Truite au jambon d'Ardenne

Préparation et cuisson : 30 minutes ?

Videz et lavez les truites, essuyez-les, assaisonnez-les.
Disposez dans un plat beurré avec la moitié du beurre.
Faire bouillir le vin blanc avec les échalotes et les carottes émincées,
avec le bouquet garni.
Laissez frémir quelques minutes puis versez sur les truites.
Parsemez avec le reste du beurre et faire cuire 15 minutes à four chaud.
Cinq minutes avant la fin de la cuisson, ajoutez le jambon coupé en petits dés.
Au moment de servir, retirez les truites,
mettez-les sur le plat de service et gardez au chaud.
Faire chauffer la sauce dans une petite casserole et liez avec la crème fraîche.

Ingrédients



- 4 truites de rivière
- 75 gr de beurre
- ¼ l de vin blanc sec
- 4 échalotes
- 1 carotte
- 200 gr de jambon d'Ardenne
- 100 gr de crème fraîche
- Sel, poivre, persil, thym et laurier



Bon appétit!



janvier 2022 à novembre 2022

Naissances et Reconnaissances

FEKIRI Adem Rayen, né le 31 janvier 2022
FOURQUET Baptiste Sébastien Mario, né le 4 février 2022
DEPAIX Alix, née le 27 février 2022
USQUELIS DAHOUT Liam, né le 14 mars 2022
SEMAILLE PORTER Amya, née le 26 mai 2022
ANCET Aubin Mattéo Margaux, né le 21 juin 2022
LABARBERA Luca, né le 22 août 2022
ABARKAN Moussa, né le 27 août 2022
HUEL Malo, né le 26 septembre 2022
STASIUK Cédrik Nicolas, né le 7 novembre 2022
MOLINA BRILLANT Olivier, né le 28 novembre

Mariages

DUPONT Célia Corinne et PALOMARES Paul Claude Simon,
le 28 mai 2022
HAYOT Valérie Louise Elisabeth Gilberte et
LAUTH David Jean Pierre Francis, le 11 juin 2022
DURIEU Valériane Nathalie Patricia Irène et
RUTS Cédric, le 25 juin 2022
ADAM Séverine Sylviane Sylvaine Ghislaine et
SLEDZINSKI Frédéric Jean, le 20 août 2022

Décès

LANGROGNE Frédéric Christophe, décédé le 20 février 2022
ROCCHI Giovanni, décédé le 30 mars 2022
LALALI Saïd, décédé le 31 mars 2022
GUENET Guy, décédé le 19 mai 2022
BURNOTTE Danielle Désirée Victorine, épouse CUCCO,
décédée le 1^{er} septembre 2022

*Vous voudrez bien noter que les naissances, mariages et décès
ne sont renseignés qu'à partir du moment où ils sont enregistrés en Mairie.*

